

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE



FÉVRIER 2023



Christophe Bouillon,
Président de l'APVF,
Maire de Barentin,
Ancien Député de Seine-
Maritime

Après deux années marquées par une crise sanitaire sans précédent qui a profondément affecté le fonctionnement de nos collectivités et de notre société, mettant parfois en exergue les dysfonctionnements de notre système de soins et les limites d'une organisation ultra-centralisée, l'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine. Ce conflit a eu notamment pour conséquence de mettre en évidence notre perte de souveraineté énergétique tandis que l'envolée des prix de l'électricité et de l'énergie commençait à impacter fortement les budgets locaux.

Sur cet important dossier, l'APVF a été la première association d'élus à interpeller le gouvernement et à le pousser à prendre des décisions : filet de sécurité, amortisseur électricité, nous avons soutenu tout ce qui pouvait permettre d'atténuer les fortes hausses, tout en appelant à aller plus loin.

Dans le même temps, l'année 2022 a rappelé, plus que jamais, que le dérèglement climatique était une réalité concrète : incendies, été caniculaire, inondations, l'été 2022 a marqué les consciences sur ces sujets. Sur cette importante thématique également l'APVF s'est voulue en première ligne pour appeler des mesures d'ampleur notamment pour accélérer la rénovation thermique des bâtiments, qui va nécessiter dans les années à venir d'énormes investissements que les collectivités territoriales ne pourront pas soutenir seules.

Revitalisation des centres villes, programmes Petites Villes de Demain, soutien à l'investissement local, sur tous ces sujets, l'APVF a aussi été très active et mobilisée.

Présente comme toujours sans démagogie avec le souci de faire avancer les dossiers, ce rapport d'activité se veut le reflet modeste de notre action au service des petites villes.

Merci à toutes et tous de votre confiance renouvelée.



NOS MISSIONS



DÉFENDRE LES PETITES VILLES

Depuis plus de 30 ans, l'APVF mène un lobbying actif au service des intérêts des petites villes.

L'APVF est un interlocuteur écouté et considéré des pouvoirs publics, notamment du Gouvernement, du Parlement, et des grands corps de l'Etat, avec lesquels elle nourrit un dialogue exigeant et constructif sur tout sujet impactant la gestion publique locale.

L'APVF est représentée et participe activement à toutes les instances-clés du monde local (Comité des finances locales, Conseil national d'évaluation des normes, Coordination des employeurs territoriaux...).

Sur le plan législatif, l'APVF s'appuie sur un collège de parlementaires pour défendre les petites villes et porter des amendements élaborés en lien avec ses adhérents.

UN RÉSEAU PLURALISTE, ACTIF ET CONVIVAL



Proche des problèmes mais aussi des solutions, l'APVF est l'association de tous les élus des petites villes de France métropolitaine et d'outre-mer.

Les Rencontres territoriales des maires de petites villes, organisées tout au long de l'année, permettent aux élus locaux de tisser des liens et d'échanger sur leurs problématiques communes.

Chaque année, l'APVF organise aussi les Assises des petites villes qui réunissent plusieurs centaines d'élus qui échangent entre eux, et interpellent les ministres présents sur les défis qu'ils rencontrent et leur présentent leurs propositions.

PORTER LA VOIX DES PETITES VILLES

L'APVF met en valeur les petites villes dans les médias : mise en relation avec des journalistes, organisation de conférences de presse ou encore prises de position publiques largement relayées dans les médias nationaux et régionaux.



OFFRIR UNE INFORMATION DE QUALITE SUR LES ENJEUX IMPORTANTS

L'APVF propose des publications périodiques (lettre d'information hebdomadaire et magazine bimestriel) afin d'éclairer les élus et leur équipe sur l'actualité susceptible d'avoir des conséquences pour leur territoire.

Les adhérents bénéficient ainsi d'une couverture régulière de l'actualité des petites villes.



UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

L'APVF rédige des notes techniques précises et des recueils de bonnes pratiques qu'elle met à disposition de ses adhérents via un espace de documentation sur son site internet : www.apvf.asso.fr.

L'APVF, c'est aussi une équipe pluridisciplinaire de six collaborateurs spécialisés pour assister les élus et leurs services.

Pour accompagner la montée en compétence de ses adhérents, l'APVF organise aussi des journées d'études en fonction de l'actualité législative ainsi que des webinaires.

LES CHIFFRES CLÉS



1 200 COMMUNES ADHÉRENTES



PARTENAIRE INSTITUTIONNELS

31

50

NOUVELLES ADHÉSIONS



ÉLUS PRÉSENTS AUX ASSISES

500

15

WEBINAIRES ET FORMATIONS



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

40

116 RENCONTRES MINISTERIELLES ET PARLEMENTAIRES



UNE SITUATION FINANCIÈRE TOUJOURS SATISFAISANTE

Au 31 décembre 2021, l'APVF enregistrait un résultat financier satisfaisant puisque l'excédent financier constaté dans les comptes annuels s'élevait à 51 000 euros. Le montant des produits était de 1.336.581 euros, dont 680.000 euros de cotisations collectivités territoriales et de 462.000 euros de partenariats institutionnels. Le montant des charges était de 1.242.581 euros dont 453.000 euros en titre des achats et charges et 480.000 euros en salaires et rémunérations.

LANCEMENT DU COLLÈGE PARLEMENTAIRE DE L'APVF

L'APVF a lancé son collège parlementaire le 13 décembre 2021. L'APVF souhaite ainsi renforcer les échanges, sensibiliser et outiller les députés et les sénateurs sur les enjeux spécifiques des Petites Villes dans la conception des politiques publiques et l'élaboration des lois.

Ce groupe qui a vocation à s'élargir à d'autres membres, respectueux des grands équilibres territoriaux et politiques, est composé de 18 parlementaires issus des commissions et des délégations dont les sujets concernent les collectivités territoriales, et tout particulièrement les Petites Villes. Le président délégué de l'APVF, Loïc Hervé, sera chargé de l'animation de ce collège.





DINAN (22)

15 - 16 septembre 2022

XXIVes Assises de l'APVF sur le thème "Des petites villes nommées Désir ?"



LILLE (59)

30 novembre 2022

Journée des Maires des Petites Villes de Haut-de-France



BARENTIN (76)

30 mars 2022

Journée des Maires des Petites Villes de Normandie



LA GRANDE MOTTE (34)

12 juillet 2022

Journée des Maires des Petites Villes du Gard et de l'Hérault

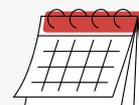


SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE (13)

27 janvier 2023

Journée des Maires des Petites Villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur





L'année 2022 à l'APVF a été riche en évènements et en rencontres. Retour sur quelques temps forts...

JANVIER 22

10 janvier : Rencontre avec le cabinet d'Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée chargée du Logement sur l'objectif du Zéro Artificialisation Nette des Sols (ZAN).

24 janvier : Réunion de rentrée scolaire avec les Ministres Jacqueline Gourault et Jean-Michel Blanquer.

FÉVRIER 22

17 février : Webinaire « Programme Petites Villes de Demain et intercommunalité » organisé par l'APVF.

23 février : Réunion avec les Ministres Jacqueline Gourault et Olivier Dussopt sur la hausse des prix de l'énergie.

MARS 22

29 mars : Rencontre avec Joël Giraud, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, sur le prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice.

30 mars : Audition par la Cour des Comptes sur le financement des collectivités locales.

AVRIL 22

05 avril : Réunion avec le ministère de l'Intérieur pour l'organisation de l'accueil des réfugiés ukrainiens.

05 avril : Entretien avec la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, Amélie de Montchalin, sur la revalorisation du point d'indice.

MAI 22

11 mai : Rencontre avec une délégation de l'Association des communes d'Autriche.

31 mai : Audition par le Sénat sur le déploiement des Maisons France Services.

JUIN 22

15 juin : Rencontre avec François Sauvadet, Président de l'Assemblée des Départements de France.

22 juin : Audition par la mission flash "urgences" sur l'accès aux soins urgents et non programmés.

JUILLET 22

05 juillet : Webinaire sur le programme « Place de la gare » organisé avec l'ANCT et la SNCF.

19 juillet : Réunion avec le ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, avec l'ensemble des associations d'élus à propos de la baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.

SEPTEMBRE 22

02 septembre : Rencontre avec Caroline Cayeux, Ministre en charge des collectivités territoriales et le cabinet ministériel de Gabriel Attal, Ministre des comptes publics, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2023.

15 et 16 septembre : XXIVes Assises des Petites Villes à Dinan

22 septembre : Rencontre avec Pap Ndiaye, Ministre de l'Education Nationale, sur le dialogue Etat-collectivités territoriales.

OCTOBRE 22

06 octobre : Lettre cosignée par l'ensemble des membres du Bureau adressée à l'ensemble des parlementaires afin d'alerter sur la situation financière des Petites Villes.

19 octobre : Journée Finances Locales organisée en partenariat avec le Groupe BPCE.

NOVEMBRE 22

10 novembre : Réunion avec Caroline Cayeux, Ministre en charge des collectivités territoriales, sur les polices municipales.

16 novembre : Audition à l'Assemblée nationale par un groupe de travail transpartisan de députés sur la question de la désertification médicale.

DÉCEMBRE 22

01 décembre : Participation au Conseil des territoires pour la culture avec Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture.

06 décembre : Conférence de presse de présentation du Regard financier sur les Petites Villes 2022, réalisé en partenariat avec La Banque Postale.

LES 5 COMBATS PRIORITAIRES MENÉS EN 2022



1 ÉNERGIE

Dès le mois de janvier 2022, l'APVF a été la première association d'élus à alerter sur le risque encouru par les collectivités face à l'explosion des prix de l'énergie. Les hausses ont parfois atteint des niveaux tels que le Président de l'APVF a évoqué lors des Assises à Dinan, en septembre 2022, le **risque d'un « blackout territorial »** avec des conséquences lourdes pour les services publics locaux et l'investissement alors que l'action des Petites Villes sera décisive pour une transition écologique réussie. Si des premières réponses ont été apportées (filets de sécurités, amortisseur électricité, etc), force est de constater que des trous dans la raquette demeurent notamment sur le gaz. A plus long terme, **l'APVF plaide, comme elle a pu le rappeler dans la résolution adoptée à l'issue de ses Assises, pour la possibilité pour chaque collectivité qui le souhaiterait de revenir aux tarifs régulés de vente (TRV).**



2 FINANCES

L'impact de l'inflation et de la flambée des prix de l'énergie sur les budgets locaux a été au cœur des débats sur les finances des collectivités territoriales en 2022. **Dès janvier, l'APVF alertait les pouvoirs publics et demandait la mise en place urgente d'une « dotation énergie »** pour préserver l'équilibre financier de nos communes déjà fragilisé par des mois de crise. **La compensation de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux** a également constitué un cheval de bataille de l'APVF. **Plusieurs réunions ministérielles ont été organisées, des courriers adressés aux Ministres, qui ont débouché à l'été sur la mise en place d'un premier dispositif de soutien aux collectivités : le filet de sécurité. Le travail de sensibilisation des parlementaires** lors de l'examen du PLF 2023, notamment par le biais du collège parlementaire de l'APVF, a **permis d'affiner l'aide, en simplifier les modalités, et en étendre le bénéficiaire.**



3 PETITES VILLES DE DEMAIN

L'année 2022 a été celle de la maturité pour le programme PVD : celle de la finalisation des conventions-cadre. L'APVF a été présente pour accompagner le déploiement du programme. **Outre la participation aux événements du Club PVD** (webinaires, visites sur le terrain, semaines thématiques), **l'APVF a relayé l'importance de réaliser un programme pour les Maires et par les Maires.** Depuis l'automne 2022, elle est représentée au comité technique national du programme. Après avoir présenté sa vision de l'avenir du programme lors du comité de pilotage du programme, en présence de la ministre chargée de la cohésion des territoires, **l'APVF a organisé le 25 janvier 2023 la première rencontre des maires PVD**, pour recenser ce qui compte pour les élus : ce qui fonctionne et ce qu'il faut améliorer. Cap sur 2023 pour le lancement des projets !



4 SANTÉ

En 2022, la question de l'accès aux soins a continué de se poser avec acuité pour les Maires de Petites Villes alors que les déserts médicaux continuent leur progression dans les territoires à une vitesse fulgurante. **L'APVF défend une position responsable et courageuse en plaidant pour la mise en œuvre d'une régulation à l'installation des médecins libéraux associée à une meilleure coopération entre professionnels de santé et un lien ville/hôpital accru.** Elle a eu l'opportunité de le rappeler que ce soit lors de sa **rencontre avec le ministre de la Santé au mois de septembre mais aussi lors de l'audition de son Président à l'Assemblée nationale en novembre par un groupe de députés transpartisan.** De même, **l'APVF a été auditionnée par la mission flash "urgences" lors de l'été 2022 pour faire entendre la voix des Petites Villes** : chaque été désormais les services d'urgence sont soumis à une pression intense, ressentie d'autant plus dans les territoires qui manquent de médecins.

L'APVF s'engage également sur le sujet de la transition démographique avec l'enjeu de taille que constitue le vieillissement de la population : un webinaire organisé à ce sujet en février a rassemblé près de 200 participants.



5 ÉDUCATION

La question de la jeunesse est centrale dans les Petites Villes : d'après le **baromètre IPSOS 2022 des petites villes co-réalisé par l'APVF, l'ANCT et la Banque des Territoires**, 89% des jeunes en ont une opinion positive. Pour être à la hauteur de cet enthousiasme, **l'APVF a multiplié les échanges avec le ministre de l'Éducation nationale**, avec 5 réunions en 2022, avec au cœur de ses préoccupations **la reconnaissance des Maires dans le continuum pédagogique.**

L'APVF a appuyé ses prises de position pour la transmission de nombreuses contributions : sur le bâti scolaire, sur la sobriété énergétique des bâtiments scolaires, sur l'inclusion scolaire pour tous - que ce soit pour les élèves en situation de handicap ou ceux de milieux défavorisés - ou encore sur l'inclusion numérique. L'APVF participe aux travaux de la filière animation organisés par le ministère de la jeunesse. En matière d'éducation, **les Maires ne sont définitivement pas que les gardiens des murs.**





Président

- Christophe BOUILLON, Maire de BARENTIN (76), Ancien député de Seine-Maritime



Président délégué

- Loïc HERVÉ, Sénateur de la Haute-Savoie et Conseiller municipal de MARNAZ (74)



Premier Vice-président

- Antoine HOMÉ, Maire de WITTENHEIM (68)

Secrétaire générale

- Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire de NOGENT-SUR-SEINE (10)

Secrétaire général adjoint

- Francisque VIGOUROUX, Maire d'IGNY (91)

Vice-présidente trésorière

- Nathalie NIESON, Maire de BOURG-DE-PÉAGE (26)

Trésorier adjoint

- Xavier NICOLAS, Maire de SENONCHES (28)

Présidents d'honneur

- Martin MALVY, Ancien Ministre
- Olivier DUSSOPT, Ministre
- Pierre JARLIER, Maire honoraire de SAINT - FLOUR (15)

Vice-présidents

- Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire de MITRY-MORY (77)
- Romain COLAS, Maire de BOUSSY-SAINT-ANTOINE (91)
- Anne GALLO, Maire de SAINT-AVÉ (56)
- Harold HUWART, Maire de NOGENT-LE-ROTRON (28)
- Philippe LAURENT, Maire de SCEAUX (92)
- Laurence PORTE, Maire de MONTBARD (21)
- Pierre-Alain ROIRON, Maire de LANGEAIS (37)
- Igor SEMO, Maire de SAINT-AURICE (94)
- Nicolas SORET, Maire de JOIGNY (89)

Membres

- Pierre ASCHIERI, Maire de MOUANS-SARTOUX (06)
- Christine BOST, Maire d'EYSINES (33)
- Jean-Pierre BOUQUET, Maire de VITRY-LE-FRANCOIS (51)
- Christophe CHAILLOU, Maire de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (45)
- Fanny CHAPPE, Maire de PAIMPOL (22)
- Vincent CHAUVET, Maire d'AUTUN (71)
- Hervé CHERUBINI, Maire de SAINT-REMY-DE-PROVENCE (13)
- Luc CLEMENTE, Maire de SCHOELCHER (972)
- Bastien CORITON, Maire de RIVES-EN-SEINE (76)
- Daniel CORNALBA, Maire de L'ETANG-LA-VILLE (78)
- Benjamin DUMORTIER, Maire de CYSOING (59)
- Sébastien EUGENE, Maire de CHATEAU-THIERRY (02)
- Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux (78)
- Eric HOULLEY, Maire de LURE (70)
- Nicolas JANDER, Maire d'ALTKIRCH (68)
- Pierre JOUVET, Maire de SAINT-VALLIER (26)
- André LAIGNEL, Maire d'ISSOUDUN (36)
- Fabien LAINE, Maire de SANGUINET (40)
- Sylvain LAVAL, Maire de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX (38)
- Christophe LUBAC, Maire de RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31)
- Hervé MARITON, Maire de CREST (26)
- Jean-Michel MORER, Maire de TRILPORT (77)
- Vincent MORETTE, Maire de MONTLOUIS-SUR-LOIRE (37)
- Frédéric MORTIER, Maire de LONGUE-JUMELLES (49)
- Simon PLENET, Maire d'ANNONAY (07)
- Camille POUPONNEAU, Maire de PIBRAC (31)
- Hervé PRONONCE, Maire de CENDRE (63)
- Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire
- Stéphan ROSSIGNOL, Maire de LA GRANDE-MOTTE (34)
- Christophe ROUILLON, Maire de COULAINES (72)
- Frédéric SAUSSET, Maire de TOURNON -SUR-RHÔNE (07)
- Antoine VERMOREL-MARQUES, Maire-adjoint de RENAISON (42)
- Anthony ZILIO, Maire de BOLLENE (84)

L'ÉQUIPE INTERNE



André ROBERT

Délégué Général
arobert@apvf.asso.fr



Nathalie PICARD

Assistante de direction
npicard@apvf.asso.fr



Emma CHENILLAT

Conseillère

echenillat@apvf.asso.fr
*Finances et fiscalité locale,
Fonction publique territoriale,
Décentralisation, Logement*

Marie COULET

Conseillère

mcoulet@apvf.asso.fr
*Mobilités, Sécurité,
Logement, Communication
institutionnelle*

Elias MAAOUIA

Conseiller

emaouia@apvf.asso.fr
*Analyse et prospective territoriale,
Affaires économiques, Revitalisation,
Numérique, Affaires européennes,
Cohésion sociale, Education*

Gustave RICHARD

Conseiller

grichard@apvf.asso.fr
*Ecologie, Santé,
Culture*



LE MANIFESTE DES PETITES VILLES 2022

Fruit d'un travail de concertation, Le Manifeste des petites villes affirme l'ambition que portent les petites villes et a été adressé aux candidats à l'élection présidentielle. Ainsi, le quinquennat qui s'achève a été celui de la prise de conscience du nécessaire dépassement du tout-métropole.

Le mouvement des Gilets Jaunes et la pandémie de Covid-19 ont confirmé une tendance de fond : le besoin de proximité exprimé avec force par nos concitoyens.

Ce manifeste reprend ces différentes préoccupations et s'organise ainsi autour de quatre grands axes :

1. Vivre mieux dans les petites villes
2. Confirmer l'attractivité économique des petites villes
3. Réussir la transition écologique par et pour les petites villes
4. Des moyens au service des petites villes.





Réunis à Dinan en Bretagne, les 15 et 16 septembre 2022, pour les XXIV^e Assises de l'APVF, dans un **contexte anxieux** marqué par la guerre en Ukraine, la crise climatique et les tensions inflationnistes, qui ont des **répercussions importantes sur les budgets locaux** et la gestion des collectivités, les Maires des petites villes, représentant 26 millions d'habitants, ont souligné avec force, une fois de plus, la place et le **rôle incontournable des petites villes** dans la structuration du pays. Ces 4 000 communes manifestent leur volonté de ne pas être oubliées dans les projets de réformes en préparation, mais aussi leur volonté ferme de s'impliquer fortement pour relever les défis qui se présentent à notre pays.

Les dernières élections présidentielles et législatives ont été marquées, par un **taux d'abstention alarmant et une triple fracturation** politique, sociologique et territoriale du pays. Une large partie des territoires ruraux, mais aussi des petites villes, a exprimé de l'inquiétude et parfois de la colère, face à un certain sentiment d'abandon.

Oui, il existe bel et bien au côté des territoires en croissance économique et démographique, une « France des oubliés », qui a vécu durement les multiples restructurations et départs des services publics, la désertification médicale et la relégation du fait de l'absence d'alternative à l'automobile. Dans cette période d'envolée des prix de l'énergie et des carburants, ce sujet prend une dimension toute particulière.

Cette situation qui voit coexister une France à deux vitesses est d'autant plus paradoxale que nous assistons depuis la crise sanitaire à un véritable **retour en grâce des petites villes** et collectivités à taille humaine. L'ère du tout-métropole semble désormais derrière nous. Mais pour conforter ce désir de petites villes, celles-ci, avec les territoires qu'elles animent, doivent désormais faire l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue.

L'APVF le réaffirme avec force : **seul le maintien de services publics accessibles à tous et partout est à même de garantir la cohésion sociale du pays**. Les Maires alertent : face aux risques encourus par ces-derniers, pour la première fois, le **risque d'un « blackout territorial » existe**. L'APVF appelle donc à renouer avec une politique d'aménagement et de cohésion des territoires beaucoup plus ambitieuse et à un changement de braquet des politiques publiques les concernant.

Ce **rééquilibrage territorial** que nous appelons de nos vœux ne pourra se faire qu'en prenant en compte les grands défis, qui ne sont plus ceux de demain, mais qui sont immédiatement devant nous : la transition écologique, la transition énergétique, la transition démographique, qui nécessitent une bien meilleure préparation de nos collectivités.

Sur toutes ces questions, comme ils l'ont démontré pendant la crise sanitaire, **les Maires des petites villes sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités**. Mais leur implication ne sera possible que si un **contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales** est enfin mis en œuvre. Cela suppose certaines conditions



IL Y A URGENCE À PRENDRE DES MESURES IMMÉDIATES FACE À L'EXPLOSION DES COURS DE L'ÉNERGIE ET À ACCOMPAGNER DE FAÇON SOUTENUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'APVF est la première association d'élus à avoir alerté sur les effets de la hausse inédite des prix de l'énergie, dès le mois de janvier 2022, avant le conflit ukrainien. Les Maires des Petites Villes approuvent la prolongation du bouclier tarifaire pour les particuliers, mais regrettent d'avoir été, une fois de plus, oubliés. L'APVF propose de rétablir de façon provisoire des tarifs régulés pour les collectivités afin de faire face à l'augmentation inédite des factures énergétiques.

Rappelant la nécessité de mesures structurelles, les collectivités n'ont pas attendu pour prendre toute leur part à la mise en place de politiques de sobriété énergétique. Toutefois, il ne faudrait pas ignorer l'impact que les prix du gaz et de l'électricité font peser sur les budgets locaux et les capacités d'investissement. Cet impératif doit être mené de front avec la préservation des services publics à destination des habitants des petites villes.



IL Y A URGENCE À OPÉRER UN CHANGEMENT DE BRAQUET ET DE MÉTHODE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN DIRECTION DES PETITES VILLES

Si les petites villes sont désirables, il faut désormais qu'elles soient à la hauteur des sentiments qu'elles inspirent. L'APVF identifie **trois axes prioritaires de politiques publiques à mener plus loin et plus fort pour y parvenir : la revitalisation, l'offre de soins et le logement**. L'APVF saisit l'opportunité de cette résolution pour attirer l'attention sur le nécessaire accompagnement des Maires pour accomplir l'objectif de zéro artificialisation nette.



Donner une ambition nouvelle aux programmes de revitalisation

L'APVF, qui est à l'initiative du programme Petites Villes de Demain, et qui a salué sa mise en place, demande une accélération et une prolongation du programme au-delà de 2026, afin que l'effort de revitalisation puisse s'inscrire dans la durée. Après les études d'ingénierie, soutenues par l'Etat et d'autres acteurs comme la Banque des Territoires, le programme entre dans sa phase opérationnelle. **L'APVF appelle à définir conjointement avec l'ANCT le niveau d'ambition de Petites Villes de Demain pour les prochaines années** en matière de qualité de vie, de transition écologique et de renforcement des centralités des petites villes, tout en préservant la liberté d'initiative des Maires. Cela ne pourra se faire sans un approfondissement du programme qui passe par un soutien accru et pluriannuel de l'Etat à l'investissement.

Il convient par ailleurs d'**enrichir le programme Petites Villes de Demain**, afin qu'il réponde aux priorités des Maires. L'APVF appelle ainsi à adjoindre un volet « industrie » au programme, tant ce secteur d'activité apparaît vital au dynamisme économique des petites villes mais également à la prospérité du pays : 70% des emplois industriels se situent dans des villes de moins de 20 000 habitants.

De même, afin de préparer la transition démographique et le vieillissement de la population, il convient de lancer **dans le cadre du volet « bien vieillir »** du programme Petites Villes de Demain, une **vaste politique d'adaptation des logements** au vieillissement, comme le recommande le rapport Broussy.



Face à la désertification médicale, l'Etat doit enfin prendre des mesures courageuses

Les changements de braquet des politiques publiques en direction des petites villes doivent également concerner l'offre de soins. **La crise sanitaire a mis en évidence la carence et les failles de notre système de santé hypercentralisé**, fondé sur une simple logique comptable et financière. La désertification médicale est désormais une réalité sur tout le territoire et en particulier dans nos petites villes. La multiplication des fermetures des services d'urgences au cours de l'été est un signal d'alarme supplémentaire.

L'heure n'est donc plus aux demi-mesures mais à des politiques courageuses et audacieuses. C'est pourquoi **l'APVF réitère très fortement sa demande d'un système de régulation de l'installation des jeunes médecins, via la mise en place d'un conventionnement sélectif temporaire**. En outre, un renforcement des compétences attribuées aux professions paramédicales est impératif pour faire face à cette situation critique.

De même, **l'APVF demande à nouveau un renforcement du rôle des hôpitaux de proximité** dans une logique de complémentarité avec les grosses structures hospitalières et en revenant sur la tarification à l'acte.



Logement : porter une politique adaptée aux petites villes

L'APVF demande la mise en place d'une politique du logement adaptée aux petites villes. Beaucoup de petites villes connaissent des vacances de logements dans leur centre-ville ainsi qu'une dégradation et une paupérisation de leur centre ancien. **Il convient de mettre en œuvre une politique beaucoup plus ambitieuse qui s'attaque fortement à l'habitat indigne et qui mobilise les outils fiscaux et financiers pour rendre la réhabilitation plus attractive**.

Dans cette optique, l'APVF demande l'extension du périmètre d'action de l'ANRU au-delà des quartiers de politique de la ville et recommande une sécurisation de la trésorerie des petits bailleurs sociaux.



Zéro artificialisation nette : donner les moyens aux Maires de « construire la ville sur la ville »

L'APVF réaffirme son soutien à une politique résolue et ambitieuse de sobriété foncière. Néanmoins, l'APVF alerte sur les incohérences et le caractère profondément inéquitable de la mise en œuvre opérationnelle. **Les Maires appellent donc urgemment à se donner davantage de temps pour définir les critères permettant de résorber une injustice qui affectera principalement les petites collectivités**.

En outre, les Maires des petites villes demandent que les solutions de portage immobilier, outil majeur pour le recyclage urbain, disposent des marges financières nécessaires à cet effet. De même, ils demandent la pérennisation du fonds friche qui doit être doté de ressources suffisantes pour supporter une extension du périmètre à l'ensemble des projets permettant de lutter contre l'artificialisation des sols.



IL Y A URGENCE À REFONDER LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DE TOUS CES ENJEUX

Les finances locales sont fragilisées par la crise sanitaire et durablement affectées par la crise énergétique. Dans le même temps, les enjeux de transition et les besoins en investissements sont immenses. Or, de nombreuses petites villes n'ont plus aucune marge de manœuvre financière autre qu'une augmentation massive de la fiscalité locale résiduelle ou une diminution de l'offre de services publics.

Les mesures prises ces derniers mois, pour mutualiser l'impact de la crise et pour neutraliser la baisse des recettes tarifaires, et plus récemment l'enveloppe de 430 millions d'euros prévue dans le projet de loi de finances rectificatif pour compenser les dépenses énergétiques, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et d'une manière générale l'inflation, pour nécessaires qu'elles soient, ne sauraient être suffisantes, car elles ne concernent qu'un nombre restreint de petites villes.

L'APVF souligne par ailleurs l'importance d'accroître la transparence et faciliter l'accès aux fonds structurels européens pour la programmation 2022-2027.

Pour soutenir l'investissement dans l'ensemble des petites villes et maintenir les services publics dans l'ensemble des petites villes, l'APVF propose une série de mesures dont les principales pourraient être intégrées dans la prochaine loi de finances et loi de programmation.

Les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales ne peuvent plus se résumer simplement à des engagements de réduction de la dépense locale et à des ratios comptables à l'instar des contrats de Cahors. Les collectivités ont largement payé leur tribut. **Le contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités, attendu par l'APVF, doit reposer sur des moyens suffisants pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain**

Dans cette optique, l'APVF demande l'indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation. En l'état actuel, les dotations de l'Etat n'étant pas indexées sur la hausse des prix, les collectivités perdent mécaniquement des ressources financières.

De surcroît, l'APVF est fermement opposée à la suppression de la CVAE, qui nuirait inévitablement à l'attractivité économique des territoires et à l'autonomie financière des collectivités territoriales, en détruisant le lien fiscal entre les entreprises et les territoires.

Enfin, l'APVF s'inquiète de l'essoufflement du soutien de l'Etat à l'investissement local. D'une part, les crédits alloués dans ce cadre s'amenuisent chaque année malgré les apparences et d'autre part, les petites villes rencontrent toujours autant de difficulté à en capter les fruits. Au-delà de la pérennisation de l'enveloppe de DSIL exceptionnelle, l'APVF réitère sa demande d'une plus grande liberté d'emploi des dotations d'investissement conformément au principe de libre administration des collectivités territoriales.



Enfin, en conclusion de cette résolution, **les Maires des petites villes renouvellent leur entière solidarité envers leurs collègues récemment victimes de violences physiques ou verbales.** Trop de plaintes restent à ce jour sans réponse. L'APVF demande à nouveau que soit ordonné aux procureurs d'ouvrir une enquête immédiate et systématique lorsque des Maires portent plainte dans le cadre de leur fonction, avec une application rigoureuse des peines encourues.



A l'issue de ces XXIV^e Assises, pour lesquelles l'APVF regrette l'absence, pour la première fois depuis quatre ans, de la Première Ministre, les élus des petites villes partagent la conviction qu'il existe réellement un désir de petites villes. **Pour que ce désir ne se transforme par en mirage, et pour éviter que nos concitoyens subissent un « Blackout territorial », il est désormais urgent de prendre à bras le corps les priorités présentées dans cette résolution.** Une très large part de l'avenir de notre pays, politiquement, économiquement et démographiquement, se joue dans nos territoires. Les Maires des petites villes souhaitent que le gouvernement en prenne conscience et passe aux actes.

MERCI À NOS PARTENAIRES !



Retrouvez-nous sur :

-  <https://www.apvf.asso.fr>
-  Association des Petites Villes de France
-  @PetitesVilles
-  Association des Petites Villes de France
-  @associationdespetitesville5440



Association des Petites Villes de France

42 boulevard Raspail - 75007 Paris

Tél.: 01 45 44 00 83 - www.apvf.asso.fr